

18

S'il arrivoit que le capitaine Peter Von Utfall mourroit pendant le voyage (qu'à Dieu ne plaise !), nous ordonnons que Mons^r le capitaine John Widdrington, comme Suedois naturalisé, succedera en sa place, et, en cas de sa mort, le deuxieme pilote s^r Dyrick Aget, etant pareillement naturalisé Suedois, aura le commandement du vaisseau.

Au reste, nous vous recommandons nôtre interêt du mieux et prions Dieu, Messieurs, qu'il vous ait en sa sainte garde, vous souhaitants de tout nôtre cœur un heureux voyage et une bonne expedition.

Fait à Gottenbourg, ce 23 decembre 1732.

H. KONIG, CAMPBELL, THAM et COMP.
(L. S.).

M. LAGERSTROM.

*Copie françoise de la Commission du Roy pour le
vaisseau la REINE ULRIQUE ELÉONORE.*

FREDRIC, par la grace de Dieu, roy des Suedes, Gothes et Vandales, etc., landgrave de Hesse, prince de Hirschfeldt, comte de Catzen, Elebogue, Dietz, Ziegenhain Nidde et Schamburg, etc., scavoir faisons que nôtre amé sujet Henry Konig nous a, il y a quelque tems, tres humblement representé comme quoy il s'etoit proposé de commencer et régler une navigation et commerce pour les lieux aux Indes orientales qui, ny par juridiction ny par quelque autre droit de commerce, par lequel les autres nations en fussent exclus, appartiennent à des autres puissances de l'Europe ; et comme aprez en avoir obtenu notre approbation, et que nous l'ayons pourvu de notre privilege royal, il nous a tres humblement fait connoitre qu'il avoit pour cette fin equippe et charge